



MESURES SNCF POUR GARDE D'ENFANT DE - 16 ANS

Paris, le 13 mars 2020

CÔTÉ SALARIE	Doit télétravailler si c'est possible	Arrête avec son établissement les modalités de télétravail.
	Si le télétravail est impossible	Fournit à son employeur l'attestation sur l'honneur (<u>voir au verso du tract</u>) certifiant être le seul parent à demander un arrêt de travail à ce titre.

CÔTÉ ÉTABLISSEMENT	Si le télétravail est possible	<i>Autorise exceptionnellement le salarié à faire du télétravail sans le formaliser par un avenant (pas de participation financière au télétravail prévue)</i>
	Si le télétravail est impossible	<p><i>Vérifie que les conditions d'éligibilité sont remplies et effectue une déclaration "Maintien à domicile - Coronavirus" sur le site "https://declare.ameli.fr" pour que le salarié reçoive son arrêt de travail de la CPAM.</i></p> <p><i>Saisit l'absence du salarié codification "AAS" : "Congé supplémentaire avec solde, isolement sanitaire" (maintien de la prime de travail) dans les outils de gestion de l'utilisation</i></p> <p><i>Transmet l'information (et l'arrêt de travail dès sa réception) à l'APF via l'ESPACE PRO "Absence hors AT/MP - Avis arrêt de travail" avec la déclaration sur l'honneur</i></p> <p><i>Les EVS sont maintenus - Les modalités seront détaillées ultérieurement.</i></p>

L'employeur maintiendra l'ensemble de la rémunération des agents au Statut et Contractuels.

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ VOS DÉLÉGUÉ(E)S UNSA-FERROVIAIRE.

**DECLARATION INDIVIDUELLE D'INTENTION D'ABSENTEISME POUR
GARDE D'ENFANT
Mesure nationale COVID-19**

Nom de l'agent : Prénom : N°CP :

Établissement/entité :

Déclare avoir l'intention de m'absenter pour pouvoir assurer la garde de mes enfants, à compter :

du à h..... jusqu'au à h.....¹ (*voir conditions ci-dessous*)

Fait à : Date : Signature :

Les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier de ce dispositif sont les suivantes :

- 1- Ne sont concernés que les parents des enfants **de moins de 16 ans** au jour du début de l'arrêt
- 2- **Un seul parent** (ou détenteur de l'autorité parentale) peut se voir délivrer un arrêt de travail.
Le salarié doit donc remplir **l'attestation sur l'honneur** dans l'encadré ci-dessous, certifiant qu'il est le seul à demander un arrêt de travail dans ce contexte.
- 3- Cette demande n'est recevable que **s'il n'existe pas d'autres possibilités de garde** pour les parents (l'arrêt de travail est donc la seule solution possible).
- 4- **Le salarié ne doit pas pouvoir être placé en situation de télétravail par l'entreprise.**

Attestation sur l'honneur de garde d'enfant à domicile

Je soussigné(e) être le seul parent à demander à bénéficier d'un arrêt de travail pour pouvoir garder mon enfant à domicile.

Fait à : le

Signature :

(Cadre réservé à l'établissement)

Avis de réception de la Déclaration Individuelle d'Intention d'Absentéisme :

Nom et prénom du représentant de l'employeur :

Fonction : Service :

A reçu la Déclaration Individuelle d'Intention d'Absentéisme de M.....,

Le à h par :

Remise directe

Mail

Téléphone

Fait à : Date :

Signature :

¹ Date de retour estimée.